

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA SPP /MARS 2020

### Rapport de la COPEA

Je souhaite tout d'abord remercier Michel Vincent secrétaire des deux mandatures précédentes de la COPEA qui nous a transmis des éléments précieux concernant la période 2018-2019 jusqu'à l'élection de la nouvelle équipe.

Nous nous réjouissons de ne pas avoir eu besoin de recourir au tirage au sort pour ce nouveau mandat qui s'est donné pour mission de « revivifier » la PEA et donc de tenter de repenser sa place au sein de notre société

La commission a été installée en septembre par notre vice-présidente Annick Sitbon qui remplaçait Clarisse Baruch empêchée.

Conformément à son statut de commission élue, la COPEA est composée de 10 membres dont 5 titulaires et 5 adhérents, tous membres RPEA.

Les titulaires sont : Maya Garboua, Alain Gibeault, Samuel Lepastier, Françoise Moggio, Denys Ribas

Les adhérents sont : Béatrice Ang, Marie-Pierre Blondel, Elisabeth Levy, Anne Rosenberg, Karine Tassin

Par vote à main levée, ont été désignées comme secrétaire de la COPEA, Françoise Moggio et comme secrétaire adjointe, Maya Garboua.

Nous remercions toutes deux nos collègues de leur confiance

Hélène Suarez-Labat représente la Présidente au sein de la commission.

Nous nous sommes réunis depuis notre installation à trois reprises, des dates retenues ayant dû être reportées du fait des événements sociaux. Le principe retenu est celui d'une réunion tous les deux mois le 1<sup>er</sup> jeudi avec dans l'intervalle des échanges par mail.

Avant de broser à grands traits les travaux de notre commission, nous souhaitons résumer brièvement ceux de la commission précédente, non sans avoir rappelé auparavant les missions de la COPEA telles que définies jusqu'à ce jour : évaluer la demande de reconnaissance comme « psychanalyste ayant une compétence avec l'enfant et l'adolescent » déjà membres de notre société (RPEA) ; organiser la vie scientifique autour de la PEA.

En 2018 la conférence annuelle ouverte à tous les membres et AEF a été donnée par Madame Geneviève Haag à l'occasion de la sortie de son livre « Le Moi corporel. Autisme et développement » (le Fil rouge enfant PUF) et discutée par Hélène Suarez-Labat. Ce fut un franc succès à la mesure du travail considérable de notre collègue.

En 2018-2019 la commission s'est réunie 4 fois dont une fois avec des membres invités : Michel Ody, Christian Gerard, Gérard Szwec, Albert Louppe et Eric Valentin pour reprendre avec eux la question de la place de la PEA

Trois vendredis cliniques

Se sont tenus avec des présentations de Julia-Flore Alibert, Agnès Petit-Laura et Carlos Pacheco

La conférence prévue en Juin a dû être annulée et avec elle la réunion annuelle des RPEA. A ce jour nous n'avons pas pu encore reprogrammer cette conférence ni la réunion des RPEA en dépit de l'aide que nous apporte la secrétaire scientifique Emmanuelle Chervet.

La programmation des mardis et des samedis apparaît comme une véritable difficulté à laquelle il conviendra de remédier au plus vite.

La COPEA actuelle reprend les travaux de la commission précédente mais a décidé de se donner du temps avant d'avancer des propositions nouvelles qui seront présentées au Bureau avant l'été 2020

Plusieurs questions ont été soulevées et sont en débat, entre autres questions

1. La place des réunions scientifiques et leurs formes. De l'avis général les vendredis cliniques ne semblent plus assez attractifs. Il nous faut inventer d'autres formules et ouvrir au-delà du cercle restreint des RPEA dont le nombre va s'amenuisant.

2. une meilleure visibilité des séminaires et colloques consacrés à la PEA dans et peut-être hors les murs de la SPP mais conduits par des RPEA

Nous notons avec satisfactions et remercions nos collègues qui d'ores et déjà ont fait place à la PEA, au CPLF, dans la RFP et dans les Débats en psychanalyse etc. Une extension de la visibilité de nos travaux est en effet tout à fait souhaitable.

3. Des rencontres avec des collègues appartenant ou non à la SPP mais membres de l'API et éventuellement d'autres sociétés « spp-compatibles » ou étrangères.

4. Reprendre la question complexe de la formation des RPEA et celle du processus de leur reconnaissance (1 seule reconnaissance en 2018).

Cette énumération n'est qu'une esquisse de ce qui peut être envisagé.

Vous le voyez beaucoup de travail que la COPEA doit orchestrer mais auxquels tous les membres et AEF intéressés sont invités à participer à Paris et dans les régions. Je remercie tous les collègues avec lesquels nous avons pu discuter et échanger, leur engagement nous est précieux.

Françoise MOGGIO, Secrétaire de la COPEA